

Etat des risques naturels et technologiques

en application des articles L 125 - 5 et R 125 - 26 du code de l'environnement

1. Cet état des risques est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° IAL13050-02

du 8 février 2006

mis à jour le 11 septembre 2009

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

2. Adresse commune code postal 13008 MARSEILLE

134 avenue Hambourg

8ème Arrondissement

Références cadastrales D 106 107 207 208 209

3. Situation de l'immeuble au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit**

oui ☒

non ☐

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation**

oui ☐

non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé**

oui ☒

non ☐

Les risques naturels pris en compte sont :

Inondation ☐	Crue torrentielle ☐	Remontée de nappe ☐
Avalanche ☐	Mouvement de terrain (effondrement) ☒	Sécheresse ☐
Séisme ☐	Cyclone ☐	Volcan ☐
Feux de forêt ☒	autre ☒	Mouvements de terrain (retrait-gonflement des argiles - sécheresse) ☐

4. Situation de l'immeuble au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **approuvé**

oui ☐

non ☒

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRt **prescrit ***

oui ☐

non ☒

* Les risques technologiques pris en compte sont :

Effet thermique ☐

Effet de surpression ☐

Effet toxique ☐

5. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 relatif à la prévention du risque sismique, modifié par le décret n°2000-892 du 13 septembre 2000

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité

zone Ia ☐

zone Ib ☐

zone II ☐

zone III ☐

Zone 0 ☒

pièces jointes

6. Localisation

extraits de documents ou de dossiers de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte

Carte de délimitation de la zone à risque du PPRn de mouvement de terrain (retrait/gonflement des argiles - sécheresse) prescrit le 06.07.05 sur la commune.

Carte d'aléa du PPRn incendie de forêt prescrit le 08.04.05

Extrait du plan cadastral

vendeur/bailleur - acquéreur/locataire

7. Vendeur - Bailleur Nom prénom
rayer la mention inutile

SAS OCEANIS PROMOTION

8. Acquéreur - Locataire Nom prénom
rayer la mention inutile

XXXXXXXXXX

9. Date

à ANTIBES

JURIS URBA SUD
2 place Général de Gaulle
06500 ANTIBES
Tél. 04 92 90 44 00 - Fax 04 92 90 44 01
SIREN : 349 960 872
le 15.10.09

Le présent état des risques naturels et technologiques est fondé sur les informations mises à disposition par le préfet de département.
En cas de non respect, l'acquéreur ou le locataire peut poursuivre la résolution du contrat ou demander au juge une diminution du prix.
[V de l'article 125-5 du code de l'environnement]